

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 20 novembre 2015

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire.

Absent excusé : Eric Limacher (donne procuration à Jacky Morel).

Claude Sirugue est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 octobre 2015

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 23 octobre 2015. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à la majorité (Pour : 13, abstention : 2).

2. Gestion administrative des agents communaux

Bruno Vermot-Desroches ne participe pas aux votes liés à la gestion du personnel communal.

- Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) : Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer le taux de 2,4 pour l'année 2016 pour tous les agents de droit public.

- Mutuelle et prévoyance : A partir du 1^{er} janvier 2016, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de porter la participation de la commune, par agent, à 15 € pour la mutuelle et à 5 € pour la prévoyance.

3. Matériel informatique

Notre matériel informatique n'est pas compatible avec le nouveau logiciel (comptabilité, état civil...) qui sera installé durant le 1^{er} trimestre 2016 pour notre commune.

Compte-tenu de ce qui précède, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir un nouvel ordinateur. Dans le même temps, il est décidé d'acheter un ordinateur portable.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à établir demande de subvention auprès de la Préfecture pour un montant total de 1 561,50 € HT.

4. Voirie et terrains communaux

- Création d'une rue : la voie appelée aujourd'hui chemin de la Corvée portera désormais le nom de rue des Pellerets. Sa longueur est de 110 mètres et sera ajoutée à celle de la voirie communale.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour les travaux de création de cette rue pour un montant de 19 090 € HT.

- Terrain d'aisance :

- Le projet du cabinet Coquard pour la vente de terrain d'aisance à M. et Mme Philippe Sapolin est validé à l'unanimité.

- Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas donner un avis favorable à la demande d'achat de terrain d'aisance de M. et Mme Jean-Marie Merialdo en raison des deux réservoirs d'eau construits sous la parcelle concernée.

- Baux ruraux : le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le bail entre la commune et M. Arnaud Laville (nouveau propriétaire de l'exploitation de M. Pierre Guillemin) pour les parcelles ZK 103 et C 496, ainsi que la demande de recherche de preneur.

5. Urbanisme et taxe d'aménagement

- Demandes d'urbanisme :

- Déclaration préalable :
LIGIER Jean-Marie

Bûcher

6 rue des Combottes

- Permis de construire :
LIGIER Jean-Marie
MATHEY Olivier

Auvent
Garage et aire de stationnement

6 rue des Combottes
2 Grande rue

- Taxe d'aménagement : le Conseil municipal décide (pour : 8, contre : 7) de ne pas changer les taux de la taxe d'aménagement.

6. Loi NOTRe

En l'état actuel des informations dont dispose la commune, aucune décision définitive ne peut être prise.

Une réunion publique aura lieu le lundi 7 décembre à 20h00 à la salle Charles Parisse afin de présenter à la population les changements et les conséquences de l'application de cette loi.

Pour sa part, le Conseil municipal doit délibérer le 16 décembre 2015 date butoir sur le choix de la Communauté de Communes à laquelle Naisey les Granges souhaite être rattachée.

7. Questions diverses

➤ Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue : le rapport 2014 sur le prix et la qualité de l'eau potable est à disposition à la mairie

➤ Cimetière : deux sociétés nous ont proposé leurs services pour la gestion du cimetière qui comprennent un logiciel, les relevés et reprises de tombes. Le Conseil municipal se prononcera lors de la prochaine réunion.

➤ Dates à retenir :

Vendredi 4 décembre	Téléthon à partir de 19h00 salle Charles Parisse
Dimanche 6 décembre	Elections régionales (1 ^{er} tour)
Lundi 7 décembre	Réunion publique à 20h00 salle Charles Parisse
Samedi 12 décembre	Repas des anciens à 11h30 salle Charles Parisse
Dimanche 13 décembre	Elections régionales (2 ^{ème} tour)
Mercredi 16 décembre	Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23h30.

Le Maire,
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,
Claude Sirugue